

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 177

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

177

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 177 4 mai 1972
Neuvième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement

pour une année : 33 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Claude Bossy
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Serge Maret
Pierre Weiss

Domaine public

Gros Malin et l'Europe

La France n'a pas encore épousé l'héritage napoleonien : le recours au peuple a toujours un sens plébiscitaire.

Encore que la tradition plébiscitaire dégénère. Bonapartiste, elle avait au moins cette signification d'imposer le suffrage universel quand il n'était pas entré dans les mœurs politiques. Gaullienne, ce fut l'occasion de faire avancer quelques problèmes difficiles (l'Algérie), et puis le Grand affichait ouvertement le style plébiscitaire en menaçant chaque fois les petits poucets de les abandonner, perdus dans les grands bois de l'histoire, jusqu'au jour où les petits poucets et les pompidoucets n'ont plus eu peur.

Pompidou a passé à la troisième métamorphose du plébiscite. Le plébiscite qui ne disait même plus son nom; la votation était inutile : elle ne servait pas à passer par-dessus une majorité parlementaire; l'accord du pays était acquis d'avance. D'abord, en eût pu dire, bien joué. La gauche était divisée, les gaullistes anti-européens obligés de se rallier; de toute façon le succès, assuré.

Finalement, ce fut un bide par excès de malignité. Il est permis de dire, sans cocorico et cocarde, que la Suisse connaît le sens véritable du référendum, qu'il soit demandé par 30 000 citoyens ou qu'il soit obligatoire en cas de modification de la Constitution.

Dès lors il est possible chez nous de répondre par oui ou par non à la seule question posée et d'y répondre pour elle-même (à l'exception des questions ambiguës; ainsi la démobilisation du contrôle des loyers où la question était : préférez-vous la suppression du contrôle ou le maintien de quelques survivances de contrôle, alors que beaucoup de citoyens ne voulaient ni l'un ni l'autre, mais le maintien pur et simple du contrôle).

Or on a appris que les citoyens suisses seraient appelés en décembre à se prononcer sur l'Europe. On ne sait pas encore sur quelles bases constitu-

tionnelles et sous quelle forme la question sera posée au peuple.

Il semble pourtant qu'à propos d'un accord commercial (libre échange avec réserves des deux partenaires sur divers domaines, agricole, horloger, etc.) on s'apprête à faire dire au peuple un peu plus que oui. Dès lors la campagne serait ambiguë dans le style Pompidou-Gros malin.

Aux anti-européens, on dirait : mais allons donc, il ne s'agit que d'un accord commercial. Aux Européens, autre langage : certes, il ne s'agit que d'un accord commercial, mais ce qui compte, c'est le prolongement. Nouvelle édition de la fable : voyez mes ailes, je suis oiseau; voyez mes pattes, je suis souris.

Mais l'ambiguïté est dangereuse et les prolongements, à demi-avoués et non explicites, peuvent faire peur. Dans ce cas, mieux vaudrait attendre que le choix soit clair et non pas strictement commercial.

Le rapprochement avec l'Europe est d'une telle importance qu'il est nécessaire que la question ait une substance. Que le « oui » engage, en sachant à quoi. Rien ne serait plus regrettable qu'un référendum à la Gros Malin.

Dans ce numéro :

- Les économies humoristiques de la droite genevoise.
- A qui doivent profiter nos conventions de double imposition ?
- Télévision : balayer devant sa porte...
- La rubrique hebdomadaire d'actualités locales.
- Une société des Editions Domaine public pour soutenir DP-hebdo.
- La chronique de Jeanlouis Cornuz